

CONDITIONS GÉNÉRALES TARIFAIRES

APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2022

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE		
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE		
Ouverture	Gratuit	Gratuit
Versement initial minimum :		
- compte en XPF : 10 000 XPF		
- compte en devise : 500 000 XPF		
Transfert de compte dans une autre agence de la Banque SOCREDO	Gratuit	Gratuit
Transformation de compte	5 000	5 000
Clôture de compte	Gratuit	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit	Gratuit
RELEVÉS DE COMPTE		
Relevé mensuel	Gratuit	Gratuit
Relevé mensuel édité sur automate de consultation	Gratuit	Gratuit
Relevé mensuel sur Espace client (Internet)	Compris dans l'abonnement	Compris dans l'abonnement
Relevé à la demande au guichet (date à date, duplicata par mois édité)	1 030	2 100
Relevé quotidien (forfait mensuel)	3 050	3 610
Relevé décadaire (forfait mensuel)	1 820	2 580
Relevés télétransmis (forfait mensuel)	3 050	3 050
Relevé quotidien SWIFT (forfait mensuel)	6 190	6 190
Récapitulatif annuel des frais	Gratuit	Gratuit
TENU DE COMPTE		
Tenue de compte (forfait mensuel)	405	1 100
Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (RIB, IBAN)	Gratuit	Gratuit
Commission annuelle de revue réglementaire - clientèle Particuliers et Entreprises	1 500	18 200
Commission annuelle de revue réglementaire - clientèle Professionnels-Développement		12 200
Commission annuelle de revue réglementaire - clientèle Associations	6 200	6 200
Lettre de relance «actualisation dossier client»	1 900	1 900
Gestion des excédents (commission annuelle)	13 380	13 380
Gestion des déficits (commission annuelle)	16 100	16 100
Tenue de compte inactif (par an et par compte de dépôt, à concurrence du solde disponible)	3 600	3 600
SERVICES EN AGENCE		
Dépôt/Retrait		
Dépôt/versement d'espèces	Gratuit	Gratuit
Carte de dépôt SOCREDO en XPF (1 ^{ère} carte) - clientèle Professionnels-Entreprises	Gratuit	Gratuit
Carte de dépôt SOCREDO en XPF (carte supplémentaire) - clientèle Professionnels-Entreprises		2 450
Retrait au guichet sur compte à vue sans carte de retrait	Gratuit	710
Retrait au guichet sur compte à vue avec carte de retrait	355	710
Rouleau pour pièces	30	30
Remise de chèques		
Remise de chèques en XPF (à l'encaissement)		
Dépôt/ Remise de chèques au guichet ou dans un automate	Gratuit	Gratuit
Remise de chèques erronée	315	350
Chèque Banque SOCREDO en XPF encaissé hors de Polynésie française		
Commission d'encaissement SAUF C.C.P., Trésor, C.D.C.	0,25%	0,25%
- Minimum	1 835	1 835
- Maximum	14 675	14 675
Frais de port	975	1 200
Les frais sont perçus par la banque qui présente le chèque en compensation, et sont rajoutés au montant initial du chèque.		
Remise de chèques en devise (à l'encaissement ou à l'escompte)		
Chèques tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française		
Remise de chèques en devise : à l'encaissement		
Délai : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant	Environ 6 semaines	Environ 6 semaines
	après le dépôt	après le dépôt
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Achat »	Cours transfert « Achat »
Commission d'encaissement fixe	2 200	1%
- Minimum		3 100
- Maximum		12 300
Frais de port	975	1 200
Remise de chèques en devise : à l'escompte (en valeur)		
Sous réserve d'acceptation par la Banque		
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours chèque de voyage « Achat »	Cours chèque de voyage « Achat »
Commission d'escompte (par remise)	1%	1%
- Minimum	3 050	3 300
Frais de port	975	1 200
Frais d'impayés / Chèque en devise		
Frais d'impayés	3 700	4 130
Frais de port	975	1 200
Frais de protêt	3 700	4 130
NB : à ces frais s'ajoutent les frais réels		
Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée	Frais réels	Frais réels
Change de devises		
Cours pratiqué		
Billets de banque en devise : opération d'achat	Cours «Achat»	Cours «Achat»
Billets de banque en devise : opération de vente	Cours «Vente»	Cours «Vente»
Chèque de voyage en devise : opération d'achat	Cours chèque de voyage «Achat»	Cours chèque de voyage «Achat»
Chèque de voyage en devise : opération de vente	Cours chèque de voyage «Vente»	Cours chèque de voyage «Vente»
Achat par la Banque de billets de banque		
Commission de manipulation		
Client SOCREDO : crédit du compte client en XPF ou en devise	510	510
Non Client SOCREDO : par remise en espèces pour une contre-valeur maximale de 500 EUR	1 015	1 015
Vente par la Banque de billets de banque		
Commission de manipulation		
Client SOCREDO : par débit du compte client en XPF ou en devise	510	510
Non Client SOCREDO : par remise en espèces, pour le montant de la levée de caution de rapatriement, ou pour une contre-valeur maximale de 500 EUR	1 015	1 015
Commission de remise de devise en espèces (pour les autres devises que l'Euro)		
Client SOCREDO : par débit du compte client en devise, dans la devise du compte	3%	3%
- Minimum 20,53 EUR / 21 USD/ 30 NZD/ 30 AUD	2 450	2 450
Achat par la Banque de chèques de voyage		
Commission de manipulation		
Client SOCREDO : par crédit du compte client en XPF ou en devise	510	510
Non client SOCREDO étranger (sur présentation du passaport) : par remise en espèces, pour une contre-valeur maximale de 1 000 EUR (soit 119 332 XPF) uniquement pour un client occasionnel	1 015	1 015
Changeur de devises sur automate		
Commission de change en espèces (par opération)	610	610
Frais divers		
Frais d'étude pour une demande d'ouverture de compte à distance	11 300	11 300
Ouverture de compte chez nos partenaires : frais de dossier	12 300	12 300
Frais de mise à disposition de fonds sur place	2 450	2 450
Frais de virement à CCP FRANCE pour clôture par voie normale	2 450	2 450
Attestations		
Attestation diverses	3 610	3 610
Attestation origine des fonds	8 815	8 815
Attestation de caution de rapatriement	10 300	10 300
Frais de recherche		
Recherche au guichet (par mois édité)	1 550	1 550
Recherche aux archives (par document et par compte)	2 475	3 100
- Maximum	37 200	6 000
Procédure de recherche en urgence (supplément forfaitaire)	6 000	6 000
Frais d'envoi de documents		
Par courrier en Polynésie française	1 030	1 030
Par courrier hors Polynésie française	1 340	1 340
Par courrier électronique	680	680
Par télécopie, selon la destination :		
- FRANCE / EUROPE	2 450	2 450
- NOUVELLE CALEDONIE	1 500	1 500
- AUSTRALIE/ NOUVELLE-ZELANDE/ FIDJ/ COOK	3 000	3 000
- U.S.A. / JAPON / ASIE	4 900	4 900
- POLYNESIE FRANCAISE	750	750
Succession : Frais de traitement		
	10 300	10 300
Renseignements et enquêtes commerciales par client (*) TVA incluse au taux en vigueur		
Aux commissaires aux comptes	15 500	20 700
Demandes d'encours (escompte et encaissement d'effets)	6 700	6 700
Interbancaires locaux	Gratuit	Gratuit
Interbancaires internationaux par courrier ou par SWIFT (*)	4 500	4 500
NB : A ces frais s'ajoutent les frais de SWIFT. (Se référer à Virements/Transferts ponctuels)		
Ramassage de fonds		
Ramassage hebdomadaire (forfait mensuel)		
1 ramassage hebdomadaire	4 750	4 750
2 ramassages hebdomadaires	9 400	9 400
3 ramassages hebdomadaires	14 200	14 200
4 ramassages hebdomadaires	18 800	18 800
5 ramassages hebdomadaires	20 500	20 500
Sacoche (attribuée selon le nombre de ramassages)	1 030	1 030
Clé accès dépôt de nuit	6 800	6 800
Clé/sacoche perte ou vol (coût de remplacement)	6 800	6 800
Passage instructeur (par passage)	2 100	2 100
Passage supplémentaire (par passage)	5 200	5 200
BANQUE A DISTANCE (hors coût de communication)		
Centre de Relation Clientèle : 24h/24 et 7j/7 au 40 47 00 00		
Espace client (Internet) : www.socredo.pf (abonnement annuel)		
Accès Free	Gratuit	
Accès Light	2 280	
Accès Particuliers	3 550	
Accès Associations		3 550

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
Accès Base - Professionnels-Entreprises		5 100
Accès Premium - Professionnels-Entreprises		10 200
Serveur vocal : ALLOSOC 24h/24 et 7j/7 au 44 25 65		
Messagerie sur téléphone mobile : SOCMS		
Abonnement	Gratuit	Gratuit
Commission par message reçu		
- Du 1 ^{er} au 5 ^{ème} message (par message reçu)	100	100
- Du 6 ^{ème} au 20 ^{ème} message (par message reçu)	70	70
- Du 21 ^{ème} message et au-delà (par message reçu)	50	50
Plafond mensuel	3 000	3 000
Echange sécurisé de fichiers - par télétransmission (hors coût d'installation)		
FTP SSH - abonnement		Gratuit
FTP SSH (frais d'accompagnement pour l'installation)		Frais réels
EBICS TS - abonnement mensuel	15 500	15 500
SWIFT/CFI - mise en place	60 850	60 850
SWIFT/CFI - abonnement mensuel	10 500	10 500
Mandat par filiale (abonnement mensuel)	4 500	4 500
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT		
CARTES		
Serveur d'opposition :		
- en Polynésie française et à l'étranger : (689) 40.47.00.18 (pour toutes cartes)		
- en France : 00 (33) 140.144.600 (pour les cartes VISA et MasterCard)		
Carte bancaire privative (cotisation annuelle)		
Carte SOCREDO Classic	3 786	3 786
Carte SOCREDO Classic supplémentaire délivrée sur le même compte	2 372	2 372
Carte SOCREDO Gold	12 000	12 000
Carte SOCREDO Gold supplémentaire délivrée sur le même compte	9 000	9 000
Carte de «credit renouvelable» : 1 ^{ère} carte	Gratuit	Gratuit
Carte de «credit renouvelable» : 2 ^e carte	Gratuit	Gratuit
Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.), à débit différé (cotisation annuelle)		
Carte VISA Classic ou MASTERCARD Classic	5 680	5 990
Carte VISA Premier ou MASTERCARD Gold	19 500	19 500
Carte MASTERCARD Business	19 500	19 500
Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.), à débit immédiat (cotisation annuelle)		
Carte VISA Classic	5 990	5 990
Carte VISA Premier	19 500	19 500
Cartes bancaires internationales (CBI), à autorisation systématique (cotisation annuelle)		
Carte Visa SoCool	5 280	
Packages Cartes Bancaires Internationales, pour un même porteur et même compte (cotisation annuelle)		
Carte à débit différé		
Carte VISA Classic + Carte MASTERCARD Classic	8 520	8 985
Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold	22 340	22 495
Carte VISA Premier + Carte MASTERCARD Gold	29 250	29 250
Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte MASTERCARD Business		22 495
Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold + Carte MASTERCARD Business		29 250
Carte à débit immédiat		
Carte VISA Classic + Carte VISA Premier	22 495	22 495
Cartes American Express		
Carte CENTURION Green ou Gold	Tarifs OFINA	Tarifs OFINA
Carte AIR TAHITI NUI Classic ou Gold	Tarifs OFINA	Tarifs OFINA
Retrait par carte		
En Polynésie française		
Retrait au guichet (par opération) - Cash Advance	520	520
Retrait en XPF sur automate SOCREDO	Gratuit	Gratuit
Retrait en XPF sur automate autre banque locale (par opération)	120	120
Retrait en devise sur automate SOCREDO (par opération)	610	610
Retrait en devise sur automate autre banque locale (par opération)	720	720
Hors Polynésie française, avec carte bancaire privative		
Retrait en XPF ou EURO (commission par opération)	1,50 Euro	1,50 Euro
Retrait en devise (hors EURO) (commission par opération)	1,50 Euro + 2,50%	1,50 Euro + 2,50%
Hors Polynésie française, avec C.B.I.		
Retrait en XPF ou EURO	Gratuit	Gratuit
Retrait en devise (hors EURO), (commission par opération)	1,50 Euro + 2,50%	1,50 Euro + 2,50%
Paiement par carte bancaire privative		
Paiement en XPF ou EURO	Gratuit	Gratuit
Paiement en devise (hors EURO), (commission par opération)	2,50%	2,50%
Paiement par C.B.I.		
Paiement en XPF ou EURO	Gratuit	Gratuit
Paiement en devise (hors EURO), (commission par opération)	2,50%	2,50%
Frais divers carte		
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française (par carte)	1 030	1 030
Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française (par carte)	1 340	1 340
Frais de gardiennage par carte (au-delà de 6 mois)	2 500	2 500
Frais de destruction par carte (post gardiennage)	2 900	2 900
Frais de restitution de carte après capture dans un distributeur	1 015	1 015
Ré-édition code secret : carte bancaire privative	515	515
Ré-édition code secret : C.B.I.	1 030	1 030
Modification de plafond carte bancaire privative	Gratuit	Gratuit
Modification de plafond C.B.I. Visa/MasterCard	6 700	6 700
Modification de plafond carte Visa SoCool (C.B.I. à autorisation systématique)	3 040	
Ré-édition de relevé mensuel C.B.I.	1 220	1 220
Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction locale (par réclamation)	3 670	4 700
Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction hors Polynésie française (par réclamation)	9 170	9 170
Paiement N fois (4 maximum) - frais de dossier par tranche de 100 000 F, soit :		
- pour un achat de 60 000 XPF à 100 000 XPF	500	500
- pour un achat de 100 001 XPF à 200 000 XPF	1 000	1 000
- pour un achat de 200 001 XPF à 300 000 XPF	1 500	1 500
- pour un achat de 300 001 XPF à 400 000 XPF	2 000	2 000
- pour un achat de 400 001 XPF à 500 000 XPF	2 500	2 500
Frais d'opposition		
Frais d'opposition à l'initiative du client (pour vol, perte, utilisation frauduleuse)	Gratuit	2 980
Frais d'opposition et/ou résiliation pour utilisation abusive	6 500	6 700
Frais de clôture		
Frais de clôture : carte bancaire privative ou C.B.I.	2 450	2 450
Frais de clôture : carte de «credit renouvelable»	Gratuit	
Terminal de Paiement Electronique (T.P.E.) - paiement «SANS CONTACT» inclus - commerçant		
Adhésion		
Achat ou location Terminal de Paiement Electronique		Tarifs OSB
Consommables		Tarifs OSB
Coût de la communication (à la charge du commerçant)		Tarifs OPT
Paiement électronique de proximité		
Commission selon le flux d'opérations		Consulter votre conseiller
Paiement en mode manuel (C.B.I.), en cas de panne du T.P.E.		
Commission contractuelle		3%
Date de valeur (J étant la date de comptabilisation)		J+10
« Paiement N fois » (en VAD S - Vente A Distance Simple)		
Commission sur avance de trésorerie		Consulter votre conseiller
Autres opérations		
Frais d'édition du journal T.P.E.	2 450	2 450
Frais de recherche pour réclamation	4 640	4 640
Frais de traitement d'un avoir sur T.P.E. ou manuel	120	120
Frais de rejet de facturette en mode manuel	350	350
Frais de traitement diverses anomalies locales (erreur caissier, abandon débits, double, etc.)	350	350
Frais sur facturette contestée et rejetée (à la charge du commerçant)	350	350
Frais de traitement impayé international suite erreur commerçant	5 730	5 730
Frais de clôture de contrat T.P.E.	2 450	2 450
VIREMENTS/ TRANSFERTS PONCTUELS (en XPF ou en devise /local ou étranger)		
Virement ponctuel local (en XPF)		
En faveur d'un autre compte SOCREDO, au guichet ou par Internet	Gratuit	Gratuit
En faveur d'un compte dans une autre banque, au guichet	431	431
En faveur d'un compte dans une autre banque, par Internet	Compris dans l'abonnement	Compris dans l'abonnement
Virement/ Transfert en devise, sur place ou hors place (à destination d'une banque locale ou étrangère)		
Virement/ transfert émis en devise		
Cours : devise de l'EEE ou hors EEE (1)		
Valeur : devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)	J	J
Valeur : devise hors EEE (1) (en jour ouvrable)	J-1	J-1
Virement/ transfert émis en XPF ou en EUR (SEPA COM Pacifique) (France métropolitaine et la communauté d'Outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna))		
Commission de transfert (au guichet ou par Internet)	0,25%	0,25%
- Minimum	1 560	1 800
- Maximum	14 430	17 000
Par SEPA COM Pacifique (au guichet ou par Internet)		
- Frais de transfert (au guichet)	2 450	2 450
- Frais de transfert - Métropole (par Internet)	510	510
Par émission d'un chèque (au guichet)		
- Frais de confection de chèque	2 450	2 450
- Frais de port (si expédié)	975	1 200
Virement/ transfert émis en devise (SWIFT) (dont euro)		
Commission de transfert (au guichet ou par Internet)	0,25%	0,25%
- Minimum	1 560	1 800
- Maximum	14 430	17 000
Par SWIFT (au guichet ou par Internet)		
- Frais de transfert	2 450	2 450
- Frais de correspondant (France métropolitaine et Outre-mer)	1 250	1 250
- Frais de correspondant (hors France métropolitaine et Outre-mer)	Frais réels	Frais réels

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
Frais de la banque bénéficiaire (hors France métropolitaine et Outre-mer)		
Par émission d'un chèque - hors USD (au guichet)		
- Frais de confection de chèque	2 450	2 450
- Frais de port (si expédié)	975	1 200
Emission d'un chèque de banque à remettre au guichet de BNZ		
- Chèque d'un montant maximum de 5 000 NZD		
- Cours appliqué		

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES		
Frais de retour courrier pour adresse invalide	2 000	2 000
Saisie en compte (Avis à Tiers Débiteurs/Saisie Arrêt/Opposition administrative du Trésor)	14 000	17 000
INCIDENTS DE PAIEMENT		
Rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision		
Cheque d'un montant inférieur ou égal à 5.967 XPF (forfait par chèque)	3 580	3 580
Cheque d'un montant supérieur à 5.967 XPF (forfait par chèque)	5 960	5 960
Conformément à la réglementation en vigueur, le rejet d'un chèque sans provision a pour conséquence l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de ses comptes dans toutes les banques, cela pendant une durée de cinq ans, sauf régularisation.		
Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision comprennent : - les frais de rejet par chèque, - l'ouverture de dossier pour défaut de provision (dès le 1 ^{er} chèque impayé), - la lettre d'injonction par titulaire, - la déclaration Banque de France (au Fichier des Chèques Irréguliers), - les frais ouverture dossier provision affectée par interdiction.		
Autres frais relatifs à l'interdiction bancaire		
Cheque payé pendant l'interdiction (déclaration Banque de France)	3 050	3 050
Client « interdit autres banques » : ouverture dossier	3 640	3 640
Rejet de virement (ponctuel ou permanent) ou de prélèvement, pour provision insuffisante : local ou SEPA DOM Pacifique	dans la limite de 2 387	dans la limite de 2 387
PLAFONNEMENT DES FRAIS POUR LA CLIENTÈLE FRAGILE		
Cient ayant souscrit à l'offre clientèle fragile (plafond mensuel)	2 983	
Cient ayant souscrit à l'offre clientèle fragile (plafond annuel)	2 387	
Cient éligible à l'offre clientèle fragile (plafond mensuel)	23 866	
Pour la clientèle fragile, le plafonnement des frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte comprend : 1 ^{er} Les commissions d'intervention 2 ^e Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; 3 ^e Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ; 4 ^e Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; 5 ^e Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; 6 ^e Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; 7 ^e Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; 8 ^e Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; 9 ^e Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.		
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS		
DÉCOUVERTS : INTÉRÊTS DÉBITEURS ET COMMISSIONS (PERÇUS MENSUELLEMENT)		
Intérêts débiteurs		
Découverts autorisés Les intérêts sont perçus dès le 1 ^{er} franc dans la limite du taux d'usure.		
Découverts non autorisés Les intérêts débiteurs ne sont perçus que s'ils s'élèvent au minimum à 100 XPF, dans la limite du taux d'usure.		
Commission pour découvert		
Découverts autorisés Taux : 0,16 % sur le montant du plus fort découvert du mois en valeur Règles : - non calculée sur la partie réécomptable du découvert - plus fort code commission si plusieurs découverts - plafonnée à la moitié du montant des intérêts débiteurs La commission est perçue dans la limite du taux d'usure.		
Découverts non autorisés Montant forfaitaire Les intérêts débiteurs ne sont perçus que s'ils s'élèvent au minimum à 100 XPF, dans la limite du taux d'usure.	2 500	2 500
AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT		
Mise en place ou renouvellement (en pourcentage du montant)		1%
- Minimum	5 100	5 100
Frais d'avenant	12 375	30 510
Dénonciation d'une autorisation de découvert	13 400	13 400
CRÉDITS		
Crédits immobiliers - Crédits à la consommation (Particuliers)		
Crédit renouvelable		
Mise en place (en pourcentage du montant)	1%	
- Minimum	10 310	
Dénonciation d'un crédit renouvelable	13 400	
Prêts, avances diverses		
Mise en place (en pourcentage du montant)	1%	1%
- Minimum	10 310	12 900
Frais d'annulation de dossier	6 100	15 500
Crédit billet		
Commission de mise en place (par billet)	2 700	
Modification ou annulation (par billet)	6 000	
Engagement par signature		
Frais de mise en place d'acte de cautionnement (en pourcentage du montant)	1%	1%
- Minimum	6 000	6 000
- Maximum	23 600	23 600
Annulation avant mise en place (forfait)	3 030	4 640
Commissions par nature d'engagement		
- Caution Bancaire (marchés : avance forfaitaire, retenue de garantie, de bonne fin)		
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) - prélevée trimestriellement	2% l'an	2% l'an
- Minimum	3 030	4 640
- Caution Bancaire d'aval de traite (fournisseurs, douanes)		
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2% l'an	2% l'an
- Minimum	3 030	3 030
- Caution Bancaire (cautions fiscales, soumissions annuelles, avais divers)		
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2% l'an	2% l'an
- Minimum	3 030	3 030
- Garantie à première demande		
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2% l'an	2% l'an
- Minimum	3 030	4 640
- Bons à délivrer sur envois postaux	1 200	1 200
- Caution logement (commission en pourcentage du montant de la caution)	1%	
- Minimum	5 160	
- Maximum	10 310	
Cessions de créances Dailly (Marché Public, Avances sur factures)		
Mise en place plafond d'autorisation et/ou renouvellement annuel		11 310
Frais d'avenant sur plafond (par avenant)		11 310
Commission de service		3 400
Commission de notification / marché		8 500
Commission de notification / facture		4 000
Commission de bordereau		3 400
Commission de modification		11 310
Commission de prorogation		8 500
Commission de réclamation		11 310
Frais divers		
Frais d'étude (en pourcentage du montant)	1%	1%
- Minimum	20 300	20 300
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu (% du capital emprunté) - Crédité immobilier ou à la consommation (clientèle Particuliers) - Tous crédits (clientèle Professionnels-Entreprises)	1%	1%
- Minimum	20 300	20 300
Droits d'enregistrement liés à l'enregistrement des actes		
- Par acte destiné au client (quel que soit le nombre de copies)	3 700	Frais réels
- Par acte destiné aux cautions (quel que soit le nombre de copies)	3 700	Frais réels
Tableau d'amortissement	3 050	3 050
- Tableau d'amortissement crédit vivant	6 100	6 100
Commission d'engagement	1%	1%
(Commission annuelle, prélevée mensuellement, calculée sur le solde en capital non débloqué et à condition qu'aucune condition suspensive ne subsiste sur le crédit)		
Commission annuelle de tenue de compte d'engagement par client	6 100	6 100
Frais annuel de lettre aux cautions (par lettre)		6 700
- Maximum		26 800
Frais de dénonciation d'un plafond d'autorisation	13 400	13 400
Frais de main-levée d'une caution bancaire (hors caution de rapatriement)	6 000	6 000
Prêt soldé : Frais de ré-expédition des pièces d'un dossier (par prêt)	2 450	2 450
Crédit logement (Frais de dossier)	20 910	
Contre-garantie SOGEFOM (Société de Gestion de Fonds de Garantie d'Outre Mer)		Consulter votre conseiller
FRAIS ET INTÉRÊTS EN CAS D'INCIDENTS DE REMBOURSEMENT DE PRÊT OU ENGAGEMENT		
Frais de lettre avenant sur dossier de prêt (commission par dossier)		
Avenant (changement de compte ou date de prélèvement)	9 500	35 000
Avenant de modification (report d'échéance, durée, autres)	9 500	50 000
Avenant de renégociation (taux, garantie, désolidarisation) - Crédit à la consommation	21 500	
Avenant de renégociation (taux, garantie, désolidarisation) - Crédit immobilier (Clientèle des Particuliers) - Tous crédits (clientèle des Professionnels / entreprises)	1% du capital restant dû	1 % minimum
Prêt avec retard	14 437	150 000
La commission est prélevée si l'avenant est établi à la demande de l'emprunteur - exception faite du remboursement anticipé.		50 000
Commission de remboursement par anticipation		
Crédit à la consommation		
Pour les contrats signés à compter du 1 ^{er} mai 2011, lorsque le montant du remboursement anticipé est supérieur à 1.193.317 XPF (10.000 EUR), par période de 12 mois : - Le délai entre le remboursement anticipé et la date de fin du contrat de crédit est supérieur à un an, l'indemnité calculée sur le montant en capital réglé par anticipation, est de : - Le délai entre le remboursement anticipé et la date de fin du contrat de crédit est inférieur ou égal à un an, l'indemnité calculée sur le montant en capital réglé par anticipation, est de :	1%	0,50%
Crédits immobiliers		
La réglementation en vigueur dispose que (Cf. Offre préalable de prêt immobilier) : « L'emprunteur aura la faculté à toute époque de rembourser par anticipation tout ou partie des sommes restant dues. Chaque remboursement anticipé ne devra toutefois pas être inférieur ou égal à 10% du montant initial du prêt, sauf s'il s'agit de son solde. En cas de remboursement anticipé partiel, les paiements s'imputeront de plein droit dans l'ordre, sur les frais, sur les intérêts et sur les échéances les plus éligibles. Ces remboursements par anticipation, totaux ou partiels, donneront lieu à la perception par la banque d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts		

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
calculée sur le capital remboursé par anticipation au taux du prêt, sans pouvoir dépasser 3% du capital restant dû avant le remboursement. »		
Autres crédits		
Commission prélevée sur le montant en capital réglé par anticipation, notamment pour contrats de crédits à la consommation signés avant le 1 ^{er} mai 2011.	3%	3%
Frais de relance pour recouvrement de prêts ou engagements		
1 ^{er} avis de retard	6 700	6 700
Frais de procédures (tous courriers établis dans le cadre du recouvrement de prêts-engagements)	15 500	15 500
Intérêts moratoires	1,5 % / mois de retard	1,5 % / mois de retard
Ils sont calculés sur le montant des impayés en capital, augmenté des frais et des intérêts d'une ancienneté supérieure à un an.		
Frais de transmission à l'avocat	10%	10%
Pourcentage des sommes réclamées ou des frais réels s'ils sont supérieurs (exceptés les clients déclarés en Redressement ou en Liquidation Judiciaire).		
Impayés Dailly		
Commission d'impayés Dailly	6 200	
Commission lettre de mise en demeure Dailly impayé, cédé	4 200	
FRAIS DE GESTION DES EFFETS EN XPF (À L'ENCAISSEMENT OU À L'ESCOMPTE)		
Mise en place		
Mise en place d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)	12 300	
Commission de manipulation (à la charge du cédant, par effet)	2 500	
Modification		
Modification d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)	12 300	
Demande de prorogation (par effet)	3 000	
Réclamation/ Modification d'un effet	4 650	
Modification d'un dossier (par dossier)	6 200	
Annulation d'un dossier (par dossier)	6 200	
Renouvellement annuel	6 200	
Opposition aux effets	3 100	
Effet impayé		
Frais de retour (à la charge du cédant, par effet)	4 000	
Frais de port (par effet)	1 200	
Frais de protêt (par effet)	4 130	
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels (par effet)		
Frais de lettres au tireur et au bénéficiaire (par lettre)		
Conservation des effets impayés (par mois)	1 850	
	6 200	
Opérations diverses		
Demande d'encours d'encaissement	6 700	
Demande d'encours d'escompte	6 700	
PORTEFEUILLE LIBRE - IMPORT		
Effets à l'acceptation		
Commission d'avis d'acceptation	0,25%	
- Minimum	3 100	
- Maximum	12 300	
Frais de port	1 200	
Avis au cédant	2 100	
Frais de transfert (par SWIFT)	8 200	
Effets et Lettres de Change Relevé (à l'encaissement ou au paiement)		
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert	
	« Vente »	
Effets		
Commission d'encaissement	0,25%	
- Minimum	3 100	
- Maximum	12 300	
Commission de transfert	0,25%	
- Minimum	1 800	
- Maximum	17 000	
Avis au cédant	2 100	
Frais de transfert (par SWIFT)	8 200	
Frais de port	1 200	
Lettre de change relevé (L.C.R.)		
Commission d'encaissement	0,25%	
- Minimum	3 100	
- Maximum	12 300	
Frais d'encaissement	3 600	
Opérations diverses liées aux Effets et Lettres de Change Relevé		
Frais de relance (par relance)	3 100	
Refus d'acceptation	3 100	
Frais d'impayé ou de rejet	4 130	
Prorogation	3 100	
Réclamation	3 100	
Avis de sort	3 100	
Commission d'annulation de dossier	6 200	
Frais de port	1 200	
Frais de protêt	4 130	
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels		
PORTEFEUILLE LIBRE - EXPORT		
Effets tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française.		
Encaissement		
Délais : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant	environ 6 semaines après dépôt	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert	
	« Achat »	
Commission d'encaissement fixe	1%	
- Minimum	3 100	
- Maximum	12 300	
Frais de port	1 200	
Escompte en intérêts		
Sous réserve d'acceptation par la Banque.		
Intérêts à calculer sur le nombre de jours restant à courir.		
Commission d'encaissement fixe (par effet)	3 100	
Frais de port (par effet)	1 200	
Impayés		
Frais d'impayé	4 130	
Frais de port	1 200	
Frais de protêt	4 130	
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels		
Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée	Frais réels	
PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - IMPORT		
Remise documents contre acceptation (avec ou sans retour à la banque)		
Commission d'acceptation	0,25%	
- Minimum	3 100	
- Maximum	12 300	
Avis au cédant (par message envoyé)	2 100	
Frais de port (par message envoyé)	1 200	
NB : Les frais de port, avis au cédant et swift sont facturés par message envoyé		
Commission d'encaissement	0,25%	
- Minimum	3 100	
- Maximum	12 300	
Commission de transfert	0,25%	
- Minimum	1 800	
- Maximum	17 000	
Frais de transfert	8 200	
Frais réclamés par le correspondant	Frais réels	
Remise à l'encaissement (Documents ou Effets déjà acceptés)		
Commission d'encaissement	0,25%	
- Minimum	3 100	
- Maximum	12 300	
Commission de transfert	0,25%	
- Minimum	1 800	
- Maximum	17 000	
Frais de transfert	8 200	
Avis au cédant (par message envoyé)	2 100	
Frais de port (par message envoyé)	1 200	
NB : Les frais de port, avis au cédant et SWIFT sont facturés par message envoyé		
Opérations diverses		
Frais de relance (par relance)	3 100	
Frais d'impayé ou de rejet	4 130	
Prorogation	3 100	
Réclamation	3 100	
Avis de sort	3 100	
Frais de port	1 200	
Frais de protêt	4 130	
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels		
Commission d'annulation de dossier	6 200	
Absence de documents		
Lettre de garantie (Commission prélevée trimestriellement)	2%	
- Minimum	4 900	
Bons à délivrer (Commission fixe)	4 900	
PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - EXPORT		
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert	
	« Achat »	
Valeur (en jour ouvrable)	J+3	
Commission d'intervention	3 100	
Commission d'encaissement	0,25%	
- Minimum	3 100	
- Maximum	12 300	
Frais de port	1 200	
Frais de SWIFT	1 200	
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels		
Frais réclamés par le correspondant ou la banque	Frais réels	
CRÉDIT DOCUMENTAIRE - IMPORT		
Sauf stipulation contraire, les frais et commissions sont à percevoir sur le donneur d'ordre.		
Ouverture		
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%	
- Minimum	8 200	
Frais de port	1 200	
Frais de SWIFT	8 200	
Modification		
Augmentation du montant du crédit (par trimestre indivisible)	0,375%	
- Minimum	8 200	
Prorogation de la validité du crédit au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%	
- Minimum	8 200	
Autres modifications	8 200	
Frais de port	1 200	
Frais de SWIFT	8 200	
Utilisation		
Commission d'utilisation (sur le montant utilisé)	0,25%	
- Minimum	8 200	
Acceptation		
Commission d'acceptation (par trimestre indivisible)	0,50%	

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
- Minimum		8 200
NB : A cette commission s'ajoute la commission d'utilisation		
Frais de port		1 200
Annulation		
Commission d'annulation de dossier		8 200
Frais de levée de réserves		8 200
Frais de correspondants pour levée de réserves		Frais réels
CRÉDIT DOCUMENTAIRE - EXPORT		
Transmission de lettre de crédit commerciale		
Frais fixes		8 200
Notification de crédit documentaire		
Commission de notification		0,25%
- Minimum		8 200
Confirmation		
Commission de confirmation		0,25%
- Minimum		8 200
Modification		
Montant ou durée		0,25%
- Minimum		8 200
Autres modifications		8 200
Utilisation - Levée de documents		
- Minimum		0,25%
Frais de port		8 200
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels		1 200
Acceptation		
Commission		0,25%
- Minimum		